



DERNIERES COLLECTES DES TONTES DES PELOUSES ET TAILLES DES HAIES

Vous pourrez apporter vos tailles et tontes de **10h à 12h au terrain de foot les samedis 15 et 29 septembre, ainsi que le samedi 13 octobre (dernière collecte).**

L'accès est strictement réservé aux habitants de la commune et sera contrôlé.



REGLEMENTATION DES PLANTATIONS RIVERAINES DES VOIES PUBLIQUES

(Art.670 à 673 du code civil)

Les riverains doivent élaguer leurs arbres et haies situés sur leur(s) propriété(s) en bordure de la voie publique ou d'un cours d'eau, de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur ceux-ci afin que les branches ne viennent pas toucher les câbles EDF et de téléphone.

La responsabilité des riverains sera engagée en cas d'accident.

En cas de plantation et en l'absence de réglementation locale, il y a lieu de savoir :

- ◆ Une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations ne dépassant pas 2m.
- ◆ Une distance de 2m minimum de la limite séparatrice pour les arbres dépassant 2m.

La croissance des végétaux peut contraindre à effectuer une ou plusieurs tailles ou élagages de vos plantations dans l'année, pour se conformer à la réglementation.

Je demande à toutes les personnes concernées d'y veiller afin d'éviter un incident.

Merci de votre compréhension.

ANIMAUX ERRANTS OU DIVAGANTS (CHIENS OU CHATS)

La personne trouvant un chien sur la voie publique doit, théoriquement le conduire à la fourrière ou prévenir les services de la mairie.

Dès qu'elle le capture, elle en devient le détenteur et le responsable, le temps de retrouver le propriétaire ou de prévenir les services de la mairie.

Articles L211-21, 22 et 23 du Code Rural :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Articles L.211-22 à L.211-27, L215-5, L223-11 du Code Rural :

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Il est du devoir de chaque propriétaire ou détenteur d'animal de veiller sur leurs animaux afin qu'ils ne causent aucune nuisance au voisinage (déjection, aboiements, présence dans la propriété d'autrui : pelouse ou maison) soit par une surveillance permanente de ceux-ci ou par tout autre moyen : clôture adaptée, laisse, collier anti-aboiements etc.....



PROLONGATION DE LA FERMETURE DU PASSAGE A NIVEAU - TRAVAUX SNCF



Le passage à niveau de La Francheville (avenue de la Marne) sera une nouvelle fois interdit aux automobilistes et piétons au cours de la période et des horaires suivants :

* Du **27 août 2018 à 21h** au **8 septembre 2018 à 6h00.**

* Du **17 octobre 2018 à 21h** au **9 novembre 2018 à 6h00.**

Nous vous rappelons qu'un **distributeur de bouchons d'oreilles** est à la disposition des riverains qui pourraient subir une gêne occasionnée par les travaux de la SNCF. N'hésitez pas à venir en Mairie.



RECENSEMENT MILITAIRE



Nous vous rappelons que les **jeunes nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2002** sont invités à venir se faire recenser en mairie **avant le 30 septembre 2018**. Pour les retardataires nés **avant le 30 juin 2002**, nous vous attendons !

Merci de vous présenter en mairie avec les justificatifs suivants : **une pièce d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile**.

Une attestation vous sera remise. Il est primordial de la conserver précieusement (**le recensement ne peut se faire qu'à partir de la date anniversaire de ses 16 ans**).

NOUVEAUX COMPTEURS GRDF GAZPAR

Dans le cadre de sa mission de Service Public, **GRDF a commencé dès 2016, à installer des compteurs communicants gaz (GAZPAR) chez ses clients**. Cette opération vise à permettre à ces derniers de mieux connaître leur consommation, pour mieux la maîtriser, **grâce à la mise à disposition quotidienne de données de consommations réelles**.



Aujourd'hui, plus de 1 million de clients sont déjà équipés de ces compteurs nouvelles générations en France.

Le déploiement en nombre des compteurs communicants à **LA FRANCHEVILLE** sera réalisé par une entreprise prestataire **SLTP**.

Ce déploiement à LA FRANCHEVILLE est prévu à partir du **2^{ème} semestre 2020** (cette échéance est susceptible d'être ajustée en fonction de l'avancement effective de l'entreprise de pose).

D'ici là, et afin de limiter les dérangements, il est possible que les techniciens GRDF soient amenés à installer un compteur communicant chez vous, à l'occasion d'interventions classiques de maintenance ou de mise en service par exemple.

Ces clients seront informés individuellement dès que leurs données quotidiennes seront disponibles sur l'espace grdf.fr (espace privé et sécurisé, accessible sans frais). Dans l'attente, la relève des index se poursuivra selon les modalités actuelles (relève à « pied » semestrielle).

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE : PASSAGE DE MOTOS ANCIENNES



L'association TERROT Club organise son **rassemblement annuel de motos anciennes** à Villers-Semeuse durant les 8 et 9 septembre. Durant ces 2 jours, les motos anciennes, au nombre d'une centaine, sillonneront les routes de la région dans le cadre de 2 sorties.

La balade du dimanche traversera notre commune vers 11h30.

Ils arriveront d'Evigny par la RD34 et se rendront à Villers-Semeuse en empruntant la rue du Fort. Venez nombreux les admirer !

SAMEDI 15 SEPTEMBRE : PASSAGE DE VÉHICULES ANCIENS

Dans le cadre du 74^{ème} anniversaire de la libération des Ardennes, l'association « Ardennes 1944 » sillonnera les routes départementales avec des véhicules anciens.

Les véhicules (environ 200) traverseront notre commune le **samedi 15 septembre vers 11h (venant de Saint-Marceau par la rd 951, direction Evigny par la rd 34)**.

HORAIRES PROVISOIRES DE LA POSTE



En raison des travaux à La Poste de Poix-Terron, le bureau de Poste de La Francheville sera **ouvert du 10 septembre au 13 octobre 2018 de 9h à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi**.

RECHERCHE DE JOUEURS DE FOOT

L'Union Sportive de La Francheville (USL) recherche des joueurs de Foot dans les catégories :

* U7(2013/2012) / U9(2011/2010) et U13(2007/2006)

CONTACT :

- ◆ Mr Jauniaux Vincent 06.62.23.01.11 (responsable jeunes)
- ◆ Mr Marchand Philippe 06.21.38.53.51 (président du club)
- ◆ Mr. SOSSONG Kevin 06.89.24.99.12 (Correspondant)



CALENDRIER DES JOURS DE CHASSE DE LA FRANCHEVILLE «LA LUNETTE»

Vendredi 12 octobre, Vendredi 2 novembre, Dimanche 11 novembre

Samedi 8 décembre, Jeudi 27 décembre et Samedi 19 janvier 2019

LES AMIS DU PATRIMOINE

L'association Les Amis du Patrimoine et la Mairie organisent les 9,10 et 11 novembre, **3 jours de commémoration pour le souvenir de la guerre 14-18.**



AU PROGRAMME :

- ◆ Exposition
- ◆ Inauguration de la stèle,
- ◆ Animations diverses.

NOUS COMPTONS SUR VOUS, LES AFFRANCHIS, POUR NOUS ACCOMPAGNER DURANT CES 3 JOURS !

L'association recherche également des habitants possédant des photographies, documents, articles de presse ou des outils de vieux métiers, ou autres... concernant notre commune.

Ils peuvent les prêter directement à **M. PERRETTE au 06.08.99.57.23** ou à **M. ANDRY au 06.74.11.25.46.**

Vous aurez connaissance du programme complet courant octobre dans vos boîtes aux lettres !

REPRISE DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Les vacances d'été sont terminées et les enfants ont repris le chemin de l'école.

La commune de La Francheville comptant une **quinzaine d'associations** (pétanque, pêche, gymnastique, échecs, tennis, badminton, volley, foot, marche à pied, club des anciens, danse, activités manuelles ...), vous pourrez consulter la liste des nos associations communales et leurs coordonnées sur le site internet de la commune..



Cela pourra vous être utile si vous recherchez une occupation, un sport pour vous ou pour vos chères têtes blondes !

NOUVELLE ACTIVITÉ : LE YOGA DU RIRE



Nous l'avons souvent entendu, les scientifiques et médias l'affirment : **le rire est bon pour la santé physique et mentale.**

Comment alors y parvenir si on ne jouit pas d'un naturel joyeux ou si on pense ne pas avoir le sens de l'humour développé ?

Des méthodes et techniques existent, des livres répertorient les meilleures blagues de l'année... Mais il y a encore plus simple et carrément plus direct avec « **le yoga du rire** ».

Techniquement, le « yoga du rire » **combine des rires sans raison avec des respirations yogiques.** N'importe qui peut rire sans raison, sans recourir à l'humour ou à des blagues.

Venez nombreux participer à cette nouvelle activité qui aura lieu 1 jeudi sur 2 de 10h à 11h à partir du jeudi 27 septembre à la salle des fêtes de La Francheville.

Pour tout renseignement : **Mme NIZET au 03.24.57.02.48**

NOUVELLE ACTIVITÉ : DANSE ET TWIRLING

L'Association « **Danse et Twirl** » vient d'être créée à La Francheville.

Les cours se feront les :

- **Mercredis de 17h à 18h pour les 5-9 ans**
- **Vendredis de 17h à 19h, pour les 10 ans et +.**

Les cours débuteront le mercredi 5 septembre 2018.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la Présidente Gwendoline MURGUET au 07.50.31.30.04



ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES 6-11 ANS (PÉRIODE SCOLAIRE)

Les activités sportives avec l'**APSCA** reprendront le **jeudi 13 Septembre.**

Elles sont **gratuites** et se déroulent, **le jeudi de 17 h à 18 h** à la salle polyvalente.

Ce sont des activités d'initiation, à chaque séance un nouveau sport à découvrir.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie, sur le site internet ou vous pouvez le retirer auprès de l'éducateur présent.



CLUB DE GYMNASTIQUE ENTRETIEN : REUNION EXTRA ORDINAIRE



Une réunion extraordinaire aura lieu le **mardi 11 septembre à 19h** à la salle polyvalente afin de **recomposer un nouveau bureau. Soyez nombreuses à participer à cette réunion !**

Pour l'instant les activités de l'association sont suspendues.

Pour tout renseignement : **Josette** au : **06.89.19.19.77**

REPRISE DES « SOIREES JEUX DE SOCIETE » A L'ESPACE CULTUREL

Les soirées « **jeux de société** » reprendront **mercredi 26 septembre de 19h45 à 21h45, puis un mercredi tous les 15 jours**. Ouvert à tous. Venez nombreuses et nombreux !

Nous vous rappelons que pour participer, vous devez payer l'adhésion à l'espace culturel pour ceux qui ne l'ont pas encore fait cette année (*elle est aussi valable pour retirer les livres, les cd*). **Adulte : 5 €**



Pour tout renseignement et inscriptions : **03.24.59.74.60**, ou espaceculturel.gastonrobert@orange.fr

CLUB DE L'AMITIE



Le club de l'amitié reprend ses activités le **jeudi 13 septembre** à la salle des Fêtes.

Si vous souhaitez passer un agréable moment entièrement voué aux jeux de toutes sortes : belote, tarot, rummikub

N'hésitez pas à venir rejoindre le club tous **les jeudis à partir de 14h00** (*sauf le 1^{er} jeudi du mois*).

Se renseigner auprès de **Mme RAGUET Gisèle**, la Présidente au **03.24.37.44.13**.

ACTIVITES DU CLUB OMNISPORTS (COLF)

Reprise des activités du COLF :

- **Lundi : Tennis de 18h à 20h (horaires jusqu'au 1^{er} novembre)**
- **Lundi : Badminton dès 20h pour joueurs compétiteurs et confirmés**
- **Mardi : Badminton débutants à 17h et badminton pour joueurs confirmés et loisirs dès 20h**
- **Mercredi : Ecole de badminton dès 7 ans de 14h à 16h et badminton de 18h à 22h pour toutes catégories**
- **Jeudi : Volley-ball compétiteurs à 20h**
- **Vendredi : Volley loisirs de 14h30 à 16h30 et badminton compétiteurs de 20h à 22h**



Pour tout renseignement : **MAGNE Charles** au **06.95.58.76.02**

ACTIVITES MANUELLES ET DANSE FOLK AVEC FAMILLES RURALES



☆ **Danse folk** : **1 vendredi / 2 de 20h à 22h** au préfabriqué, à partir du **vendredi 7 septembre**.

Il est possible de venir gonfler les rangs des danseurs ! Nous serions heureux de vous revoir, peut être avec vos amis, désireux d'apprendre à danser et de nouvelles chorégraphies seront au programme.

☆ **Activités manuelles** : **Tous les jeudis de 13h30 à 16h30** à l'Espace Culturel (**sauf vacances scolaires**), à partir du **jeudi 13 septembre**.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Mr ou Mme GIBOUT Dominique** au : **03.24.37.06.76**.

CLUB DE RANDONNÉES « SEMELLE DE VENT »

Le club de randonnée de La Francheville "Semelles de vent" est affilié à la Fédération Française de randonnée (FFR) et à la Fédération Française des Sports Populaires (FFSP). Il organise des marches **un samedi sur deux, l'après-midi**.

Rendez-vous des prochaines marches : Samedi 15 septembre à Villers sur le Mont, Samedi 29 septembre à Nouzonville (départ 13h30: Aire de covoiturage à La Francheville).

Vous pouvez retrouver le planning des marches sur notre site : www.lafrancheville.fr . Bienvenue à toutes et tous !

Pour tout renseignement, veuillez contacter **MR GIPPON** au : **06.90.98.99.55**

INITIATION A L'INFORMATIQUE



L'Espace Culturel Gaston Robert reconduit cette année l'initiation à **l'informatique pour les adultes (initiation gratuite)**.

Les ateliers débuteront **courant novembre** et les personnes intéressées seront contactées pour une réunion d'information en octobre. Si vous êtes intéressés, veuillez retourner **avant le 2 octobre** à l'Espace Culturel le bulletin ci-dessous.

✂-----INITIATION A L'INFORMATIQUE-----
Nom -----Prénom-----
Adresse -----Téléphone : ----- Adresse mail -----@-----